

CR DU CONSEIL MUNICIPAL DU 05/04/2022 - 20H00 - MORIAT

Présents : Denis Legendre, Thierry Baylot, Dominique Fournier Salaville, Jean-Louis Alric, Franck Issartel, Nicolas Venries, Benoit Mercier.

Absents excusés : Page Sandrine qui donne procuration à Baylot Thierry, Céline Gomes qui donne procuration à Legendre Denis, Papin Régis

Lieu : salle de réunion de la mairie

Secrétaire de séance : Mme Fournier Salaville

ORDRE DU JOUR :

- **Approbation à l'unanimité du cr du conseil municipal du 14 01 2022**

- **Approbation du compte administratif 2021 :**

Le maire présente le compte administratif 2021, les résultats 2021 sont :

- Section Investissement : Dépenses : 34 219.78 €

Recettes : 15 378.20 € + Excédent d'investissement de 2020 : 24 374.60 € = 39 752.80 €

Excédent de résultats 2021 d'investissement à reporter : 5533.02 €

Reste à réaliser section Investissement : Dépenses : 124 503.00 € Recettes : 87 288.00 €

Besoin de financement de 31 681.98 €, comblé par excédent de fonctionnement

- Section Fonctionnement : Dépenses : 133 711.27 € Recettes : 158 646.82 €

Excédent de fonctionnement de l'année 2020 : 258 592.58 €

Excédent de résultats de fonctionnement à reporter : 283 528.13 €

- Vote : 9 votes pour. Le compte administratif 2021 est approuvé

- **Approbation du compte de gestion 2021 :**

Le maire présente le compte de gestion, résultats de l'exercice 2021 :

- Section investissement : Dépenses : 34 219.78 € Recettes : 15378.20 €

Besoin de financement de : 18 841.58 €

- Section fonctionnement : Dépenses : 133 711.27 € Recettes : 158 646.82 €

Excédent de 24 935.55 €

Total des sections : + 6093.97 € Pas de déficit

- Vote : 9 votes pour. Le compte de gestion 2021 est approuvé

CR DU CONSEIL MUNICIPAL DU 05/04/2022 - 20H00 - MORIAT

- **Vote des taux d'imposition pour 2022 :**

Les taux des taxes sont actuellement de : taxe pour le bâti : 30.88, taxe pour le non bâti : 61.11
La dernière augmentation a été effectuée au début du 1^{er} mandat du maire.

Le maire propose qu'il n'y ait pas d'augmentation cette année.

Vote : 9 votes Pour. Approuvé, pas de changement des taux d'imposition.

- **Vote du budget 2022 :**

Le maire présente le budget 2022 :

Budget primitif : Section Fonctionnement : Dépenses/Recettes : 406 483.00 €

Section Investissement : Dépenses/Recettes : 411 308.00 €

En investissement, nous avons prévu notamment la rénovation et mise aux normes du local situé au stade, la rénovation et la mise aux normes du rdc de la mairie, le reste à charge de la commune pour l'assainissement repris par l'API (Agglo Pays d'Issoire), l'agrandissement du columbarium, la réfection de certains chemins communaux.

En dépenses de fonctionnement, nous avons comptabilisé une subvention pour aider les personnes qui fuient la guerre en Ukraine par le biais d'un Collectif qui réunit le maire de Moriat, le maire de Mareugheol, le maire de Jumeaux et de nombreux volontaires. Cette association permet d'offrir un hébergement et des produits de premières nécessités à quelques familles Ukrainiennes.

Vote : 9 votes pour. Le budget 2022 est approuvé.

- **Délibération de soutien des élus au Sitcom concernant les actes de vandalisme sur le site de Brassac-les-Mines :**

La déchetterie de Brassac-les-Mines subit des actes de vandalisme, d'incivilités, des vols, des menaces, entraînant de graves dysfonctionnements. Malgré la mise en place de matériels et procédures demandés par l'Etat (caméras, barrières d'accès), la situation ne s'est pas améliorée et les dépôts de plaintes sont classés sans suite.

Le SITCOM Issoire-Brioude souhaite de nouveau alerter les services de l'Etat, afin de préserver ce service public et demande le soutien des élus des communes desservies par le biais d'une délibération au conseil municipal.

Lecture de la lettre du Sitcom Issoire/Brioude.

D'autre part, les élus signalent aussi avoir reçu de nombreux témoignages d'usagers de la déchetterie de Brassac-les-mines relatant tous ces problèmes de sécurité, d'incivilités et de vols.

Demande de soutien au SITCOM.

Vote : 9 votes Pour.

CR DU CONSEIL MUNICIPAL DU 05/04/2022 - 20H00 - MORIAT

- **Débat sur la question : comment faire pour combler le manque de dotations et de subventions de l'Etat ?**

Le conseil réfléchit au moyen d'obtenir des recettes sur la commune sans augmenter les impôts locaux.

Le maire propose de demander à plusieurs bureaux d'étude des conseils sur différents projets, par exemple : aire de camping-car, méthaniseur, éoliennes, panneaux solaires sur toits ou en champs....

Vote : 9 votes Pour. Demande à des bureaux d'étude approuvée.

- **Questions diverses :**

- Autorisation de demander le fond de concours de l'API pour des travaux de voiries :

Dans le budget Investissement, nous avons prévu la réfection de chemins communaux. Par exemple, un chemin au dit « les Combes ». La décision sera prise après la réception des devis. Le maire demande l'autorisation de demander le fond de concours de l'API pour financer en partie les travaux.

Vote : 9 votes Pour. Approuvé.

- Panneaux signalétiques touristiques :

L'Agglo Pays d'Issoire propose des panneaux signalétiques touristiques pour les communes.

Seul la pose de la signalétique est à la charge des communes.

Nous proposons de demander une signalétique pour mettre en avant la chaux de la Rodde, la porte d'entrée du château, les fontaines, les croix.

- Subvention coopérative scolaire de l'école de Charbonnier-les-mines (RPI avec Moriat) :

Au conseil municipal du 30/11/2022, nous avons décidé de donner une subvention à la coopérative scolaire pour financer l'achat de matériel pédagogique et des sorties scolaires, sans définir le montant de cette aide.

Après étude des comptes de la coopérative de l'école et s'être renseigné sur les frais d'achat de matériel et les frais de sorties scolaires et vu que nous avons donné 50 Euros pour un élève de Moriat scolarisé à Augnat, nous proposons de donner 50 Euros par élève de Moriat scolarisé à Charbonnier.

Soit une subvention de $50 \times 25 = 1250$ Euros pour la coopérative scolaire.

(Nombre d'élèves à vérifier)

Le maire demande si le conseil est d'accord pour donner cette subvention.

Vote : 9 votes Pour. Approuvé. Subvention accordée à la coopérative scolaire du RPI Charbonnier/Moriat.

- La canalisation détériorée suite à un accident de camion en bas de la rue de la Charraud va être réparée.

- M. Pinto Nicolas conseiller municipal a démissionné du conseil.

CR DU CONSEIL MUNICIPAL DU 05/04/2022 - 20H00 - MORIAT

- Vente de terrain communal rue de la Charraud vers l'entreprise Vedrine :

Le maire demande l'autorisation de vendre un terrain communal à l'entreprise de M. et Mme Defontaine David.

Votes : 6 votes Pour, 2 votes contre (M. Mercier, M. Issartel), 1 absence (M. Venries). Approuvé.

- Vente de bois :

La commune a du bois de chauffage à vendre. Renseignements en mairie.

- Travaux d'assainissement dans le bourg :

Les travaux avancent bien, malgré quelques imprévus avec certains propriétaires de terrain. Fin des travaux prévus début mai 2022.

- Entretien des boiseries des appartements locatifs :

L'entretien des boiseries se fera lors des travaux de rénovation des appartements en location. Ce projet est prévu pour 2023.

- Application pour alerter les habitants :

Le conseil réfléchit à un moyen simple et rapide de prévenir les habitants pour des animations, des alertes météo, des informations administratives, etc ...qui concernent leur commune.

Cela, en complément des méthodes habituelles : flyers dans les boîtes aux lettres, affichages, téléphones, mail, Facebook, Site Internet.

Mme Fournier Salaville présente une application CoMaVille déjà utilisée par certaines communes de l'API. Chaque habitant peut télécharger l'application sur son téléphone ou sa tablette et mettre en favoris la commune de son choix. Les informations sont mises sur l'application par la mairie.

Le conseil pense que ça peut être un moyen supplémentaire pour informer les habitants, qu'on peut se renseigner et comparer avec plusieurs applications qui existent sur le marché.

- Fête de Moriat :

Pour la fête de Moriat (Saint Fiacre), nous organiserons un repas à la salle polyvalente, avec une participation financière. Réservé en priorité aux habitants de Moriat.

Choix du repas proposé et animation à définir.

Date retenue : le 28 août 2022.

- Distribution du pain sur Moriat :

L'épicière ambulante réduit son nombre de passage sur la commune (Moriat et Scoularoux). Les habitants s'inquiètent de la perte petit à petit de ce service. Le conseil prend note et se renseignera sur d'autres moyens à mettre en place si besoin.

- Benne à encombrants et container à verre :

La présence de la benne pour les encombrants a engendré un dépôt de déchets non réglementaires et aux barriques, la place où se trouve le container à verre fait l'objet d'une décharge sauvage.

Nous demandons aux utilisateurs de faire preuve de civisme en respectant les consignes de tri et en respectant les lieux. Merci.

Fin de séance : 22h40.